

La délégation de la Réunion recrute un/une Chargé(e) de mission en CDI

L'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) est un établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre chargé du travail de l'emploi et de l'insertion (www.anact.fr). L'Anact a pour vocation d'améliorer les conditions de travail en agissant notamment sur l'organisation du travail et les relations professionnelles. L'expérimentation de projets en faveur des conditions de travail avec les entreprises est à la base de nos travaux, la capitalisation des enseignements de ces projets est au cœur de nos processus, et le transfert d'outils, connaissances et méthodes aux entreprises constituant notre finalité ultime.

Au 1er janvier 2023, le réseau Anact-Aract se réunit au sein d'un même établissement pour former un opérateur public renforcé, ancré dans les territoires.

La direction de la Réunion est constituée d'une équipe de 7 personnes aux profils complémentaires (chargée de développement, chargé-e-s de mission intervenant-e-s ergonomes, psychologues du travail, communicant-e-s, gestionnaires).

Missions

Placé sous l'autorité de la Directrice Régionale, vous aurez en charge le pilotage et la conduite d'interventions auprès d'entreprises du territoire ainsi que le montage et la contribution à des projets partenariaux.

Vous travaillerez sur des projets spécifiques axés sur les conditions de travail, le **dialogue social et professionnel**, la qualité de vie au travail ou encore la conduite du changement. **De façon générale le chargé de mission** doit faciliter l'émergence d'une dynamique d'innovation sociale en soutenant la mobilisation et la concertation des différents acteurs. Il(elle) aborde le travail comme facteur de santé pour les travailleurs(euses) et de performance pour les organisations au regard des enjeux sociétaux d'aujourd'hui et de demain.

Il(elle) construit et anime des projets avec les partenaires publics, sectoriels, de branches et des territoires, pour mettre en débat les enjeux de conditions de travail, partager des expériences, diffuser des connaissances issues du terrain et contribuer aux politiques publiques.

Le(la) Chargé(e) de mission est amené(e) à assurer les rôles suivants :

- **Intervenir, former, accompagner** les entreprises (en majorité dans les TPE/PME) : Réaliser des appuis individuels ou collectifs (secteur privé et public) : sensibilisations, accompagnements, **facilitation des relations sociales**, expérimentations de nouvelles méthodes, animations inter-entreprises, animations de groupes **paritaires** ou métiers dans une posture **de tiers intervenant équilibré et facilitateur**.

- **L'ingénierie et la conduite de projet** : Monter et participer à des projets collectifs avec des partenaires externes d'horizons différents (branches professionnelles, partenaires sociaux, OPCO, préventeurs, consulaires, consultants, institutionnels....)

- **Capitaliser sur les enseignements des expérimentations** :

Produire des notes de veille, des repères et ressources pour l'action avec les partenaires et bénéficiaires (guides, cas d'entreprises, webinaires...). Travailler en mode projet sur la définition et la création, d'outils de sensibilisation, d'accompagnement, de diffusion et de transfert.

- **Transférer et diffuser vers différentes cibles :**

Informier, sensibiliser et former sur la thématique des **relations sociales**, des conditions de travail et de son organisation en s'appuyant sur les démarches conduites en région, les méthodes et les outils ludo-pédagogiques développés par l'Anact.

Le(la) Chargé(e) de mission est en mesure d'identifier le besoin des entreprises, d'élaborer une offre de service et sa contractualisation, de construire des projets de partenariat, de les piloter et de les animer.

Profil recherché

Formation supérieure Bac +5 ou équivalent : RH, **droit social, médiation**, sciences de gestion ou sciences humaines et sociales.

- Maîtrise des fondamentaux de la qualité de vie au travail : dialogue social et professionnel, contenu du travail, santé au travail, usure professionnelle, ressources humaines, égalité professionnelle et management.
- Connaissance de l'entreprise privée et publique et de son environnement
- **Connaissance du fonctionnement des IRP, du dialogue social**
- **Capacité à intervenir en situation de relations sociales tendues ou de conflits, pratique de la facilitation, de la médiation collective**
- Capacité à animer une formation dans des formats différents (présentiel-distanciel) et à concevoir une ingénierie pédagogique
- Techniques d'écoutes et d'entretien individuels et collectifs
- Capacité d'animation de groupes et pratique de méthodes mobilisant des pédagogies interactives et participatives
- Capacité de synthèse, de rédaction et de vulgarisation, d'expression écrite et orale.
- Capacité à travailler en équipe et en mode projet.

Une première expérience professionnelle d'au moins 5 ans est indispensable en intervention en lien étroit avec les IRP et d'accompagnement **concerté du changement en entreprise** ou de « conseil » interne ou externe sur les champs de l'Aract.

Conditions d'emploi

Le poste est basé à Saint-Denis mais son périmètre concerne l'ensemble de l'Île, avec des déplacements possibles en métropole et Mayotte. Possibilité de télétravail, mise à disposition d'un portable MAC et d'un téléphone de service. Véhicules de services pour les déplacements.

Conditions d'emploi

Contractuel de la fonction publique

CDI avec une période d'essai de 3 mois renouvelable.

Temps plein.

Prise de fonction : au plus tôt

Rémunération en référence à la grille des chargé(e)s de mission de l'Anact, en fonction du diplôme et de la durée de l'expérience.

Modalités de recrutement

Candidature avec curriculum vitae et lettre de motivation à adresser à envoyer avant le 12/01/2023, **par courriel**, à job-ref-2p2ll61jsh@emploi.beetween.com